

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo / modèle LAZ37 (5 places)	CH 0339 10

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification sur la plaquette du constructeur = "Monte Carlo LAZ37" et "CH 0339 10"
devant le No du châssis = "1Z37U.."
 Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise
 Ident. du moteur "50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué 1Z37U8B408412 Signes fixes dans code du type LAZ37 / 1Z37U..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement AR
 Frein de service hydraulique; 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne
avec assistance par dépression, sur toutes les
roues, AR=limiteur, AV=soupape de dosage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Retroviseur intérieur+gauche
 Cale Attelage
 Antivol verrouillage de la direction

Nombre de places 1 5 av. 2 centre ar. 3

Dimensions
 Longueur int. 5090 Empattements 2745
 Largeur 1855
 Hauteur 1420 Voie av. 1478 ar. 1467
 Porte à faux lat. Voies av. ar.
 av. 1077
 ar. 1268 Braquage g. 11300 d. 11300

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V8-305 2bb1
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 94,89 Course 88,39
 Cylindrée 4998 CV-impôt 25,45
 Puissance en CV 145 SAE-net à V/min 3800
 Bruit à proximité 78 dB/A à V/min 2850 (*)
 Silencieux 1= 550x240x130 mm
 Mesure des gaz ECE-15; CO 0,3 % à 680 t/min **)
 Déparasitage CCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Poids
 avant ar. tcrs total
 Poids à vide 920 655 1575
 Charge utile 110 240 350
 Poids total 1030 895 1925
 Garantie fabr. 2052
 Dimens. pneus P205/70 R 14 P205/70 R 14 (variantes +)
 Pty / bar R / 1,8 R / 1,8 voir
 Charges 1070 1070 remarques)
 pour V max varie selon la marque, min. 162 km/h

Garantie poids remorquable avec frein 1492
 Garantie poids remorquable sans frein 454
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé 1492
 Vitesse maximale selon le constructeur 162 km/h
 Vitesse maximale testée 162 km/h
 charge garantie sur, le toit 77 kg

Équipement	
Feux de route	<u>SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.</u>
Feux de croisement	<u>SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.</u>
Feux de position	<u>A (E) séparés</u>
Feux rouges	<u>DOT A(2)I(2)R(2)S(4) T 78 GUIDE 1A1</u>
Feux stop	<u>id.</u>
Clignoteurs	av <u>1 (E)</u> ar <u>voir feux rouges</u>
Catadioptres	av _____ ar <u>SAE A 68 DOT</u>
Feux de gabarit	av _____ AR <u>cui</u> ar _____
Feux complément.	
Eclairage plaque	<u>2 séparés</u>
Essuie-glace	<u>2 balais</u> avec/sans lave-glace
Avertisseurs	<u>DELCO REMY A+F</u> <u>ou d'autres modèles homologués</u>

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Voiture de tourisme</u>		
Marque et type	<u>CHEVROLET</u>	<u>Monte Carlo</u>	
Homologation N°	<u>CH 0339 10</u>		
Carrosserie	<u>limousine</u>		
Places	total <u>5</u>	avant _____	arrière <u>2</u>
Poids à vide	<u>1575</u>	Carburant _____	<u>B</u>
Charge utile	<u>-</u>	CV-impôt _____	<u>25,45</u>
Poids total	<u>2062</u>	Cylindrée _____	<u>4998</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

- * Mesure du bruit selon l'OCB : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,29 = 71 dB/A.
- ** Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette.
- + Variante de pneus :

185 SR 14	AV 1050 (2,0)	AR 1050 (2,0)	V-max. 180 km/h
195/70 SR 14	1050 (2,1)	1050 (2,1)	180 km/h
205/70 SR 14	1060 (1,9)	1060 (1,9)	180 km/h
- §) Modifications par l'importateur:
 - les feux de gabarit AV sont débranchés;
 - les feux de position/clignoteurs d'origine sont débranchés et remplacés par des feux (E);
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
 - les chambres intérieures des feux rouges/stop/clignoteurs doivent être débranchées;
 - l'orifice de l'échappement est conduit droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
 - le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
 - l'emblème sur le capot (modifié par un arceau) peut être admis.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Studen, 1.11.77

• Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules